



Analyse de la modification simplifiée n°1 du PLU de Bourgoin-Jallieu en lien avec l'adaptation du règlement en matière de stationnement en zone Ui

Le dossier d'avis pour la modification simplifiée n°1 du PLU de Bourgoin-Jallieu est composé du document suivant :

1. Rapport de présentation

Cette note technique résulte donc de l'analyse du chargé de projet du SAGE, dont la démarche a été la suivante :

1. Prise de connaissance des éléments du dossier d'avis
2. Réalisation d'un tableau d'analyse du projet incluant les dispositions du document du SAGE.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Bourbre est consultée, en tant que Personne Publique Associée (PPA), afin de rendre le présent avis au titre de la compatibilité des documents d'urbanisme avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Bourbre.

Préconisations du SAGE (Document de référence / N°)		Description sommaire	Analyse du dossier
PAGD	P3	Veiller à l'adéquation de l'objectif de croissance démographique et des activités économiques avec la disponibilité en eau → <u>Disponibilité en eau potable</u>	Non concerné
PAGD	PR2	Veiller à l'adéquation de l'objectif de croissance démographique et des activités économiques avec la réalité des programmes d'assainissement → <u>Conformité des systèmes d'assainissement</u>	Non concerné
PAGD	C4	Afficher la prise en compte de l'intégration de la délimitation des zones humides → <u>Prise en compte des zones humides</u>	Non concerné
PAGD	M1	Afficher les modalités de gestion des eaux pluviales en fonction du milieu récepteur → <u>Gestion des eaux pluviales</u>	Non concerné
PAGD	M2	Afficher la maîtrise des risques liés aux aléas de versant → <u>Maîtrise des aléas naturels</u>	Non concerné
PAGD	M3	Affirmer le rôle des champs d'expansion de crues pour leur rôle naturel d'écrêtement des crues → <u>Prise en compte des champs d'expansion des crues</u>	Non concerné

Avis technique du secrétariat de la CLE :

Le secrétariat technique de la CLE de la Bourbre rend un avis favorable concernant la modification simplifiée n°1 du PLU de Bourgoin-Jallieu.

Le président de l'EPAGE de la Bourbre,
Julien GAGET

EPAGE DE LA BOURBRE
38110
St VICTOR
DE CESSIEU

